

SÉCURITÉ, RÉSILIENCE ET
COHÉSION SOCIALE : UN GUIDE
POUR LES PLANIFICATEURS
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

ANALYSE

Où en sommes-
nous ?

1

2

3

4

5

6



SÉCURITÉ, RÉSILIENCE ET
COHÉSION SOCIALE : UN GUIDE
POUR LES PLANIFICATEURS
DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Livret 2

ANALYSE

Où en sommes-nous ?

À propos des livrets

Ce fascicule fait partie d'une collection de six livrets sur la planification de l'éducation, dont l'objet est de promouvoir la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans et à travers l'éducation. Ces livrets doivent être utilisés en parallèle avec des supports de planification plus traditionnels (pour plus de détails, se reporter à la section « Ressources utiles » à la fin de chaque opus). La collection se compose des documents suivants :

- Glossaire
- Livret 1 – Présentation: intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification du secteur de l'éducation
- Livret 2 – Analyse : où en sommes-nous ?
- Livret 3 – Politique : où voulons-nous aller ?
- Livret 4 – Programmation : comment allons-nous procéder ?
- Livret 5 – Coûts et financement : combien cela va-t-il coûter et qui paiera ?
- Livret 6 – Suivi et évaluation : comment vérifier que nous avons atteint nos objectifs ?

Une autre collection de livrets a été conçue en parallèle, concernant l'intégration de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale dans la conception des programmes scolaires et la formation des enseignants.

Les idées et opinions exprimées dans cette publication ne représentent pas nécessairement les idées de l'UNESCO, l'IIEP, le PEIC ou le BIE. Les désignations employées dans ce document ainsi que la présentation des données n'impliquent nullement l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'UNESCO, l'IIEP, le PEIC ou le BIE concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone ou de leurs autorités, ni concernant le tracé de leurs frontières.

Publié par :

**l'Institut international
de planification de l'éducation**

7-9, rue Eugène Delacroix
75116 Paris, France
info@iiep.unesco.org
www.iiep.unesco.org

Conception graphique :

nathalie pruneau

Impression :

Atelier d'impression de l'IIEP

Photo de couverture :

© UNICEF Cambodge/2012/Bona Khoy

ISBN : 978-92-803-2385-6 (Coffret)

ISBN : 978-92-803-2388-7 (Livret 2)

© UNESCO 2015

Remerciements

Ce livret fait partie d'une série de six manuels destinés aux planificateurs de l'éducation. Il est issu d'une collaboration fructueuse entre l'IIPE-UNESCO, le programme *Protect Education in Insecurity and Conflict* (PEIC) et le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE), qui s'est concrétisée par la production de deux séries : celle de ces six livrets sur la planification de l'éducation et une autre de huit livrets portant sur les programmes scolaires.

Les livrets sur la planification ont été écrits par Lynne Bethke (InterWorks), Lyndsay Bird (IIPE) et Morten Sigsgaard (IIPE), avec les modifications supplémentaires de Leonora MacEwen (IIPE). Les livrets pédagogiques ont été écrits par Jennifer Batton (consultante), Amapola Alama (BIE) et Margaret Sinclair (EPCI), et édités par Lynne Bethke (InterWorks).

Au cours de la procédure de révision, les personnes suivantes ont fourni d'importantes réflexions sur la structure et le contenu des livrets : Benoît d'Ansembourg (UNICEF ESARO); Naoko Arakawa (INEE); Carolyne Ashton (consultante); Anton de Grauwe (IIPE); Andrea Diaz Varela (Banque mondiale); Özlem Eskioçak (UNRWA); Dakmara Georgescu

(UNESCO Beyrouth); Sonia Gomez (HCR); Brenda Haiplik (UNICEF); Jennifer Hofmann (UNICEF, WCARO); Yolande Miller-Grandvaux (USAID); Marla Petal (Save the Children); Mary Kangethe (ministère de l'Éducation du Kenya); Neven Knezevic (UNICEF ESARO); Cynthia Koons (INEE); Mark Richmond (EPCI); Caroline Schmidt (initiative de sauvegarde GIZ); Brian Smith (IIPE).

L'IIPE, le PEIC et le BIE sont reconnaissants aux personnes et aux organisations qui ont testé les livrets sur le terrain : en Ouganda, Pamela Komujuni (Cabinet du Premier ministre), Joseph Kajumba, Cleophus Mugenyi, Santa Ateng, Joseph Niede Lubwuma, Christopher Okecho (ministère de l'Éducation et des Sports), Benoit d'Ansembourg et Neven Knezevic (UNICEF ESARO), Monica Llamazares, Irene Naiga et Night Stella Candiru (UNICEF en Ouganda), et Charles Rukwengye et Anna Seeger (consultants); au Mali, Ladjji Mamadou Lamine Coulibaly, Issiaka Niambele, Amadou Samaké et Lassine Sidibé (ministère de l'Éducation), Andrea Berther, Naoko Imoto et Constance Kouakou (UNICEF au Mali) et Alliou Tall et Ibrahima Sissoko (USAID Mali).

Sigles et abréviations

BIE	Bureau international d'éducation
BREDA	Bureau régional pour l'éducation en Afrique
GADRRRES	Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation
GCPEA	Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques
GFDRR	Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement
GPE	Partenariat mondial pour l'éducation
ICG	International Crisis Group
IFC	International Finance Corporation
IIEP	Institut international de planification de l'éducation (UNESCO)
INEE	Réseau international pour l'éducation en situations d'urgence
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	organisation non gouvernementale
PEIC	Protect Education in Insecurity and Conflict
SIGE	Système d'information pour la gestion de l'éducation
SIGRH	Système d'information pour la gestion des ressources humaines
SIPC	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNISDR	Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
WCARO	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (UNICEF)

Table des matières

- 3 Remerciements
- 4 Sigles et abréviations
- 6 Avant-propos
- 8 Points à retenir
- 9 Introduction
- 10 **Première étape**
Identifier les questions à aborder
- 15 **Deuxième étape**
Collecter des informations
- 24 **Troisième étape**
Analyser et traiter les informations
- 27 Ressources utiles
- 30 **Annexe A**
Méthodes de consultation
- 31 À propos du programme

Avant-propos

Mieux adapter la planification et les contenus éducatifs aux crises est une solution rentable, qui permet de sauver des vies. L'éducation protège les élèves et leur entourage en véhiculant des conseils salvateurs en cas d'urgence. Une bonne planification peut économiser les frais de reconstruction ou de réhabilitation d'infrastructures ou de matériels éducatifs coûteux. Sur le long terme, une meilleure planification de l'éducation face aux crises renforce la résilience des systèmes éducatifs et contribue à assurer la sécurité et la cohésion sociale dans les communautés et les établissements d'enseignement.

Les effets dévastateurs des conflits et des catastrophes sur les enfants et les systèmes éducatifs sont bien documentés, déclenchant ainsi dans le monde entier un sentiment d'urgence croissant d'élaborer des stratégies pour réduire les risques. Chaque année, au cours de cette décennie, 175 millions d'enfants sont susceptibles d'être affectés par des catastrophes (Penrose et Takai 2006), tandis que la proportion d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire est passée de 42 % (du total mondial) en 2008, à 50 % en 2011, dans les pays touchés par un conflit.

L'urgence de développer des contenus éducatifs et des plans sectoriels qui répondent à ces risques est indéniable. Cette série de publications vise à soutenir les ministères de l'Éducation à atteindre ce seul objectif. Partageant une vision commune de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale, ces six livrets sur la planification du secteur de l'éducation, ainsi que les huit autres livrets sur la conception des programmes scolaires, sont le fruit de la collaboration entre le Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE-UNESCO) et le programme *Protect Education in Insecurity and Conflict* (PEIC). Le cadre général de cette collaboration s'appuie sur les efforts et le dynamisme d'un grand nombre d'acteurs, y compris l'UNICEF et son programme pour la consolidation de la paix, l'éducation et le plaidoyer (PBEA).

La mission de l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ-UNESCO) est de renforcer la capacité des pays à planifier et gérer leurs systèmes éducatifs par le biais de la formation, de la recherche et de la coopération technique. En outre, l'IIPÉ a développé une expertise dans le domaine de l'éducation en situations d'urgence et de la préparation aux catastrophes. Son programme sur l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction a permis de produire un *Guide pour la planification de l'éducation en situations d'urgence et de reconstruction*, ainsi qu'une série d'analyses et de thématiques propres à chaque pays. L'IIPÉ s'est engagé dans une coopération technique avec les pays touchés par des crises (tels que l'Afghanistan, le Soudan du Sud et le

Tchad), en les aidant à renforcer leurs capacités. Il a également développé et piloté des outils adaptés à la planification de l'éducation en situations de crise en Afrique de l'Ouest et de l'Est.

Le *Protect Education in Insecurity and Conflict* (PEIC) est un programme de la Fondation *Education Above All*, créée par Son Altesse Sheikha Moza bint Nasser du Qatar. Le programme vise à promouvoir et protéger le droit à l'éducation – à tous les niveaux des systèmes éducatifs – dans les zones touchées ou menacées par les crises, l'insécurité, ou les conflits armés. Le PEIC soutient la collecte et la compilation de données sur les attaques dirigées contre l'éducation, et le renforcement de la protection juridique contre les violations du droit international liées à l'éducation. Le programme PEIC fonctionne avec des partenaires pour aider à développer des programmes éducatifs adaptés aux situations de conflit, ainsi qu'à réduire les risques ou la répétition des conflits.

Le BIE-UNESCO soutient les pays pour qu'ils développent des contenus éducatifs plus pertinents et de meilleure qualité, afin d'améliorer les compétences de base telles que l'alphabétisation, le calcul, et les compétences liées à la vie quotidienne. Il aborde des thèmes d'une grande pertinence aux niveaux local, national et mondial, portant sur les nouvelles technologies, les valeurs, le développement humain durable, la paix, la sécurité et la réduction des risques de catastrophe. Le BIE-UNESCO propose des services de conseils stratégiques, d'assistance technique adaptée aux besoins spécifiques de chaque pays, de développement des capacités à court et à long termes, donnant ainsi accès à des connaissances de pointe dans le domaine des programmes d'études et de l'apprentissage.

Cette série de publications, fruit de la collaboration entre l'IIEP-UNESCO, le programme PEIC et le BIE-UNESCO, se fonde sur l'expertise propre à chacun de ces organismes. Ces livrets visent à soutenir le personnel des ministères de l'Éducation, aux niveaux national, régional et local, afin de promouvoir des systèmes éducatifs sûrs et résilients, ainsi que de favoriser la cohésion sociale, grâce à des politiques éducatives, des plans sectoriels et des programmes scolaires appropriés. Cette initiative répond à un réel besoin de soutien pour aider les pays à élaborer et intégrer systématiquement des mesures adaptées aux situations de crise à chaque étape du processus de planification sectorielle et au cours des processus de révision et de développement des programmes d'études. En adoptant un mode de planification et des contenus éducatifs propres aux situations de crise, les ministères de l'Éducation et leurs partenaires peuvent devenir les agents du changement pour la prévention des risques, contribuant ainsi à bâtir des sociétés pacifiques durables.

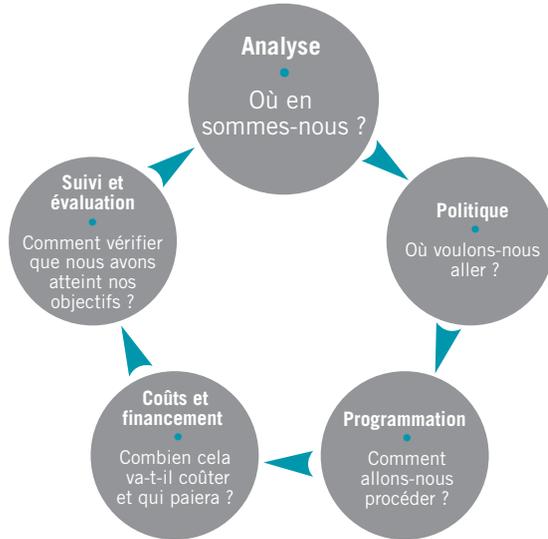
Suzanne Grant Lewis
Directrice de l'IIEP

Mmantsetsa Marope
Directeur de l'IBE

Mark Richmond
Directeur du PEIC

Livret 2

Analyse : où en sommes-nous ?



Points à retenir

- ▶ L'analyse des risques de conflit et de catastrophe occupe une place centrale dans l'examen d'un système éducatif. C'est aussi la première étape pour identifier des priorités dans le but de rendre ces systèmes :
 - sûrs et protecteurs pour les apprenants, le personnel éducatif et les biens matériels ;
 - résilients et capables d'assurer l'éducation sans interruption, indépendamment du contexte ;
 - vecteurs de cohésion sociale à travers un accès équitable à une éducation pertinente et de qualité.
- ▶ La structure d'une analyse des risques de conflit et de catastrophe et les questions à aborder doivent être approuvées par un large groupe d'acteurs concernés et adaptées à chaque pays.
- ▶ Cette analyse doit s'appuyer sur des données existantes, tirées en particulier des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE), ainsi que sur des données et des rapports d'agences des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales (ONG), de groupes de défense, de bailleurs de fonds et, le cas échéant, d'autres acteurs.
- ▶ La collecte d'informations supplémentaires doit être explicitement justifiée et reposer sur des techniques ciblées d'échantillonnage ou de compilation.
- ▶ La créativité doit être de mise pour analyser les données. Les graphiques et les cartes sont utiles pour illustrer les principaux risques de conflit et de catastrophe, ainsi que leur impact possible.

Introduction

Nos systèmes éducatifs protègent-ils suffisamment les élèves et les enseignants de l'impact d'une catastrophe ou d'un conflit? Nos établissements scolaires sont-ils sécurisés? Disposons-nous de mécanismes pour renforcer la résilience du système éducatif à la suite d'une catastrophe? Celui-ci est-il un facteur de promotion (ou de rejet) de la cohésion sociale et de l'unité nationale dans notre pays? Voici quelques-unes des questions à aborder lors de la réflexion visant à améliorer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale.

Ce livret explique les étapes à suivre par les ministères de l'Éducation (MdE) pour analyser les risques pesant sur le système éducatif ainsi que sur la sécurité et le bien-être des apprenants, des enseignants et du personnel éducatif. Dans ce cadre, la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives ventilées permettra :

- d'aider les décideurs politiques, les cadres dirigeants des ministères et les autres intervenants à prendre des mesures appropriées;
- d'identifier les domaines où les politiques doivent être réformées ou renouvelées (le *livret 3* revient plus en détail sur ces aspects);
- d'apporter des éléments relatifs aux priorités à intégrer dans les plans d'éducation (à long terme et/ou annuels).

Étapes à suivre pour analyser l'aptitude du secteur de l'éducation à promouvoir la sécurité, la résilience et la cohésion sociale

- ▶ Identifier les questions à aborder.
 - ▶ Recueillir des informations.
 - ▶ Analyser et traiter les informations.
-

Première étape

Identifier les questions à aborder

La planification de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale passe par une analyse des risques de conflit et de catastrophe : celle-ci peut faire partie d'un diagnostic global du secteur de l'éducation (voir IIPE, 2010c, p. 7-13 pour plus d'informations à ce sujet) ou être conduite de façon autonome. Une analyse des risques de conflit et de catastrophe implique d'évaluer :

- les risques et leur impact prévisible sur les populations et le système éducatif (notamment sur la façon dont ce dernier atténue ou au contraire accentue ces effets) ;
- la capacité du système éducatif à contribuer à atténuer les conflits et à réduire le risque de catastrophe (ce qui implique d'analyser la résilience du système éducatif, à savoir son aptitude à anticiper, prévenir et supporter un conflit et/ou une catastrophe, à s'y adapter et à s'en remettre).

Encadré 2.1

Comprendre le risque

Le risque est fonction de l'exposition d'une société ou d'un système scolaire à différentes formes d'aléas (naturels, comme les séismes ou les inondations, ou d'origine humaine, comme les conflits), ainsi de leur capacité de résilience. Non seulement les systèmes plus résilients sont mieux à même de résister aux catastrophes, mais ils sont également capables de privilégier systématiquement la cohésion sociale, afin de prévenir un conflit ou de réduire la probabilité qu'un conflit éclate.

(Se reporter à la *Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe de l'UNISDR* pour des définitions relatives à la réduction des risques de catastrophe et à l'atténuation des conflits [http://unisdr.org/files/7817_UNISDRTerminologyFrench.pdf].)

La structure et les questions proposées ci-après peuvent orienter l'analyse des risques de conflit et de catastrophe dans l'optique de renforcer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale. En fonction des spécificités de chaque pays, des questions pourront être supprimées ou ajoutées.

Questions relatives à la sécurité et à la protection des apprenants, du personnel éducatif et des biens matériels

Quels sont les aléas naturels et/ou d'origine humaine qui nous menacent ?

Il peut s'agir de phénomènes naturels, comme les inondations, les cyclones ou les tremblements de terre, ou bien de catastrophes d'origine humaine, telles que les déversements de produits chimiques ou les incendies. La plupart de ces aléas seront bien connus dans un pays donné, mais les ministères de l'Éducation peuvent aussi rechercher des informations sur les risques éventuels auprès de l'autorité nationale responsable de la gestion des catastrophes.

Quels sont les risques potentiels propres aux établissements scolaires ?

Cela peut comprendre les risques structurels découlant de la sécurité des bâtiments et les risques liés aux comportements inappropriés des élèves (intimidation) ou des enseignants (châtiments corporels ou exploitation des élèves).

Quels sont les risques associés à l'insécurité et au conflit ?

En cas de conflit dans le pays, ces risques vont des attaques directes contre les établissements scolaires à l'enlèvement ou au recrutement d'enfants, à l'utilisation des bâtiments scolaires par les combattants, en passant par des actes visant des enfants et/ou des membres du personnel éducatif, et même leur assassinat.

Lorsqu'un conflit sévit dans les pays voisins, le ministère de l'Éducation peut aussi être amené à apprécier les risques qui en découlent, soit du fait de sa propagation à travers les frontières, soit par suite du déplacement des populations, qui peut affecter le système éducatif.

Lorsqu'un pays a connu un conflit dans le passé, il peut se révéler utile d'analyser cette ancienne situation pour comprendre quel rôle le système éducatif a pu y jouer (en véhiculant des messages discriminatoires *via* les programmes scolaires ou en n'assurant pas un accès équitable à l'éducation dans certaines régions) et dans quelle mesure il en a été affecté. L'analyse d'un conflit

consiste à étudier de manière systématique le contexte et l'histoire, les causes profondes, les acteurs et les dynamiques à l'œuvre, ainsi que leurs interactions avec les programmes et les politiques d'éducation. Elle doit capturer toutes les dimensions d'un conflit – politiques, sociales, économiques, sécuritaires, sur le plan de la violence, etc. (pour plus d'informations sur la conduite d'une analyse d'un conflit dans le secteur de l'éducation, voir INEE, 2013, "Guiding Principles for Conflict Sensitive Education"; livret 3, annexe A; USAID et GPE, 2013).

Questions relatives à la résilience des systèmes éducatifs et à leur capacité à remplir leur mission sans interruption, indépendamment du contexte

Quel est le degré de résilience du système éducatif (tous niveaux confondus) aux aléas et aux conflits ?

La résilience est habituellement définie comme la « capacité d'un individu, d'une communauté et d'un État et de leurs institutions à absorber et à se remettre d'un choc et, parallèlement, à adapter et transformer de manière positive leurs structures et leurs moyens de subsistance face à des changements et à des incertitudes durables » (voir *Glossaire* et OCDE, 2013). En ce qui concerne l'éducation, cette notion se décline en deux grands aspects: la résilience du système éducatif à proprement parler et le rôle de l'éducation pour renforcer la résilience des élèves. Les livrets de cette collection s'attachent à la résilience du système, tandis que ceux de la série consacrée aux programmes scolaires traitent du développement de la résilience chez les apprenants. S'agissant d'un système éducatif, l'analyse de la résilience consiste à examiner la manière dont le système, à tous les niveaux (central, décentralisé et au niveau des établissements), se prépare aux crises, les gère, les supporte et rebondit après coup. Elle peut donc comporter les questions suivantes :

- existe-t-il des systèmes de sauvegarde des dossiers des élèves et du personnel, des documents relatifs aux cursus et des informations sur les examens ?
- Y a-t-il des systèmes pour assurer le suivi de l'impact d'une catastrophe ou d'un conflit, de manière à apporter des éléments d'information pour les futures actions ?
- Des fonds d'urgence sont-ils prévus dans les budgets pour apporter une réponse rapide en cas de catastrophe ou de conflit ?
- L'organisation du calendrier scolaire est-elle suffisamment flexible pour éviter l'interruption de l'éducation lors d'une catastrophe ou d'un conflit ?
- Des solutions alternatives ont-elles été mises en place (soutien à l'apprentissage à domicile, par exemple) pour permettre aux enfants de

poursuivre leur instruction même quand ils ne peuvent pas se rendre à l'école ?

- Existe-t-il des systèmes pour assurer le suivi et l'évaluation de l'impact d'une catastrophe et/ou d'un conflit et apporter ainsi des éléments d'information pour les futures actions (voir aussi le *livret 6*) ?
- Les établissements scolaires ont-ils nommé des responsables de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale ?
- Existe-t-il des comités de gestion scolaire (ou des comités ad hoc, pour assurer par exemple la protection de l'établissement) responsables des questions de sécurité et de la gestion des catastrophes ?
- Les communautés scolaires effectuent-elles leurs propres évaluations des risques et planifient-elles leur réduction ? Les comités de gestion scolaire peuvent, par exemple, évaluer la résistance des bâtiments et leur implantation par rapport à certains aléas spécifiques, comme les dangers de l'environnement immédiat ou signaler l'absence d'abris pour rassembler en toute sécurité enfants et enseignants en cas d'urgence. Les établissements résilients auront leurs propres plans de gestion des catastrophes, qui permettront à chacun, élèves, enseignants et autres membres du personnel éducatif, de savoir comment se comporter en cas d'urgence.

Quel est le degré de résilience des infrastructures éducatives ?

L'aptitude des infrastructures éducatives à supporter les dangers peut faire toute la différence entre la survie ou la mort des élèves, des enseignants et des autres membres du personnel. Investir dans des infrastructures résilientes est un moyen de protéger à la fois les ressources financières ayant servi à la construction des établissements et les vies. Plusieurs questions clés doivent être posées :

- existe-t-il une procédure pour moderniser, remettre en état ou remplacer des infrastructures éducatives exposées à d'éventuels dangers ?
- Y a-t-il une procédure pour sélectionner des sites sécurisés, de manière à ce que les nouveaux établissements scolaires ne soient pas construits dans des zones à risque (inondables par exemple) ?
- Existe-t-il des normes de sécurité pour la construction des établissements scolaires ? Le ministère de l'Éducation les respecte-t-il, y compris aux échelons décentralisés ?
- Y a-t-il des procédures pour vérifier que la construction des écoles respecte les normes de sécurité ?
- Des mesures non structurelles de réduction des risques ont-elles été mises en place dans les écoles et les autres bâtiments scolaires ? Par exemple, les étagères et autres équipements sont-ils correctement fixés, afin de ne pas s'effondrer sur quelqu'un pendant un séisme ou une tempête ? En cas

d'incendie, des itinéraires d'évacuation ont-ils été établis? L'emplacement des extincteurs est-il correctement indiqué?

- Les écoles sont-elles raccordées à l'eau courante, disposent-elles de toilettes et de lavabos pour éviter la propagation de maladies?
- Des procédures permettent-elles de s'assurer que des travaux d'entretien des locaux figurent bien dans le budget et qu'ils sont effectivement réalisés?
- L'éducation favorise-t-elle la résilience des individus?
- Les enfants sont-ils informés des risques de catastrophe et des moyens de se mettre à l'abri, eux et leurs familles, le cas échéant?
- Les enseignants et le personnel éducatif sont-ils formés au soutien psychosocial des élèves?
- Les enseignants utilisent-ils des méthodes de gestion positive des classes pour aider les enfants à se sentir en sécurité à l'école?
- Des services de soutien psychosocial sont-ils disponibles pour le personnel éducatif, par exemple après une inondation ou l'attaque de leur école?
- Existe-t-il des formes d'apprentissage non formelles permettant aux enfants de s'initier ou de participer aux activités de réduction des risques de catastrophe, ou de s'inscrire dans des clubs prônant la non-violence et la paix?
- Le programme scolaire et les supports didactiques favorisent-ils la résilience et les compétences pour la vie quotidienne?

Questions relatives à la capacité des systèmes éducatifs de développer la cohésion sociale, grâce à un accès équitable à une éducation pertinente et de qualité

- L'accès à tous les niveaux d'éducation est-il équitable, quels que soient l'identité, le sexe, la religion ou la situation géographique? Existe-t-il des mécanismes clairs et transparents pour la promotion et/ou l'affectation du personnel éducatif? Les ressources éducatives sont-elles réparties équitablement et en toute transparence dans tout le pays? Quels peuvent être les freins ou les incitations à une répartition équitable des ressources? La décentralisation serait-elle une entrave ou un atout pour assurer l'équité de l'éducation?
- Les langues d'instruction favorisent-elles la cohésion sociale? S'appuient-elles sur une réflexion pédagogique visant à promouvoir un apprentissage et une éducation de qualité pour tous?
- Le programme scolaire et les pratiques en classe favorisent-ils l'acquisition de compétences favorisant la résolution des conflits, une citoyenneté responsable, la vie professionnelle et personnelle, la santé, le respect de tous et le travail en équipe?

Deuxième étape

Recueillir des informations

Une fois la structure de l'analyse des risques et les questions à aborder validées, l'étape suivante consiste à collecter des informations qui permettront d'apporter une réponse à ces interrogations. Certaines des questions posées précédemment (par exemple « L'organisation du calendrier scolaire est-elle suffisamment flexible pour éviter l'interruption de l'éducation lors d'une catastrophe ou d'un conflit ? ») peuvent nécessiter une analyse politique afin de vérifier l'existence de mesures susceptibles de garantir cette souplesse (voir le *livret 3*). Des recherches supplémentaires pour vérifier la manière dont les écoles appliquent (ou non) la politique choisie après un conflit ou pendant une crise peuvent se révéler nécessaires. D'autres questions (comme « Les établissements scolaires ont-ils nommé des responsables de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale ? » ou « Des services de soutien psychosocial sont-ils disponibles pour le personnel éducatif, par exemple, après une inondation ou l'attaque de leur école ? ») pourraient être intégrées dans les enquêtes annuelles en milieu scolaire et, ce faisant, faire partie du SIGE du ministère de l'Éducation. Dans la mesure du possible, les indicateurs de suivi et d'évaluation des activités relatives à la sécurité, à la résilience et à

Encadré 2.2

L'importance du SIGE

L'existence d'un système d'information efficace est une condition essentielle pour une bonne gestion du secteur de l'éducation. C'est aussi un moyen de disposer d'« alertes précoces » pour déceler des inégalités susceptibles d'attiser les tensions ou identifier des secteurs insuffisamment préparés aux risques. L'enrichissement d'un SIGE à partir d'informations statistiques et non statistiques est une entreprise de longue haleine. Actuellement, dans la plupart des ministères de l'Éducation, le SIGE prend la forme d'une base de données informatisée (parfois consultable en ligne) qui ne couvre en général que des informations tirées de recensements scolaires périodiques et ne contient aucune donnée sur les conflits et les catastrophes (encore moins sur les facteurs de risque) ou leur impact sur le secteur de l'éducation. Le *livret 6* traite de l'élaboration de cadres de suivi et d'évaluation de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale. Les indicateurs conçus à cet effet doivent être intégrés dans le SIGE.

la cohésion sociale doivent être intégrés dans le SIGE, faute de quoi ces informations ne feront l'objet ni d'une collecte ni d'un rapport (voir le *livret 6* pour plus de détails sur les indicateurs spécifiques de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale).

Utiliser dans toute la mesure du possible les SIGE existants

De nombreuses bases de données SIGE collectent déjà des informations susceptibles d'étayer l'analyse des risques de conflit et de catastrophe. Ainsi, l'éducation peut contribuer au conflit ou attiser les tensions entre différentes communautés, si certains groupes sont plus avantagés que d'autres (ou donnent l'impression de l'être) sur le plan de l'accès à l'éducation, de la qualité de l'éducation reçue et des moyens mis à leur disposition (enseignants qualifiés, établissements et classes bien construits, fourniture de supports d'apprentissage, par exemple). L'analyse des données existantes sur l'éducation permet de vérifier si ces inégalités existent, et où. Le recours au SIGE existant à chaque fois que possible est donc un moyen judicieux d'exploiter les ressources. L'utilisation régulière des données améliorera en outre la qualité du SIGE, les processus de collecte étant révisés à mesure que de nouveaux besoins d'information sont identifiés. Le *tableau 2.1* montre comment exploiter les données existantes pour étudier les éventuelles disparités. Les exemples cités, repris de *Education for Peace: a system-wide initiative* (UNESCO, 2013), le sont à titre purement illustratif et ne prétendent pas à l'exhaustivité.

Tableau 2.1
Exploiter les données existantes pour analyser
les risques de conflit et de catastrophe

Disparités analysées grâce aux données des SIGE	Comment procéder ?
ACCÈS	<ul style="list-style-type: none"> • Ventiler et analyser les taux de scolarisation et d'admission (bruts et nets, si les données sont disponibles) <ul style="list-style-type: none"> ▶ Les taux de scolarisation et d'admission doivent être ventilés puis examinés pour repérer des disparités régionales ou entre différents groupes de la population (hommes-femmes, ruraux-urbains). Lorsqu'un pays est divisé en provinces, districts et municipalités, il faut commencer par comparer les taux bruts de scolarisation (TBS) au niveau des provinces au taux national. Cela peut permettre de déceler des disparités en certains points du territoire ou d'identifier des zones particulièrement désavantagées. Il conviendra toutefois d'affiner l'analyse (au niveau des districts par exemple) pour voir si ces disparités existent également au sein des provinces. Les habitants des capitales provinciales ou des grandes villes d'un district bénéficient souvent d'un meilleur accès à l'éducation que les habitants des zones rurales reculées. Seule une analyse plus approfondie des données normalisées sur l'éducation permettra de dire s'il existe ou non des disparités dans le système et de savoir où elles se situent, sachant que, tôt ou tard, une telle situation est susceptible de provoquer des frustrations. ▶ Les taux de scolarisation et d'admission peuvent également être ventilés par lieu géographique, par sexe et par niveau, afin de voir si dans certains points du territoire les filles ou les garçons sont privilégiés, ou si les enfants de certaines zones rencontrent des difficultés pour accéder aux niveaux supérieurs du système éducatif. Ces inégalités d'accès peuvent elles aussi alimenter des frustrations. ▶ Le même type d'analyse peut être réalisé pour les populations appartenant à différents groupes tribaux, ethniques ou religieux, si les données existent et si la question n'est pas trop sensible d'un point de vue politique. Selon le contexte, cette démarche peut exiger une grande prudence. En effet, si l'analyse de données selon des critères ethniques ou religieux risque d'attiser le conflit ou les tensions, mieux vaut s'en passer. Dans ce cas-là, il sera sans doute plus acceptable et neutre politiquement d'analyser des indicateurs supplétifs, comme la langue d'instruction ou la situation géographique.

ACCÈS

• Analyser l'accès aux différents niveaux d'éducation (primaire, 1^{er} et 2nd cycles du secondaire, technique, supérieur) d'après la répartition des établissements sur le territoire national

- ▶ La plupart des pays disposeront au moins d'informations sur le nombre d'établissement scolaires dans les différents districts, par niveau (primaire, secondaire, etc.). Dans certains cas, des données détaillées tirées des cartes scolaires seront également disponibles. Ces éléments peuvent permettre de vérifier dans quelle mesure les apprenants des différentes régions ont accès à différents types d'établissements scolaires.
- ▶ L'absence d'écoles secondaires ou d'établissements d'enseignement supérieur dans certains points du territoire peut indiquer la perpétuation d'anciennes disparités d'accès à l'éducation post-primaire. En Sierra Leone, par exemple, les inégalités généralisées d'accès à l'éducation auraient été l'un des facteurs à l'origine de la guerre civile. Les jeunes ruraux étaient particulièrement mal lotis en la matière et étaient donc plus susceptibles de participer aux violences et au conflit (Keen, 2005, cité dans UNICEF, 2011).

QUALITÉ

• Analyser les ratios élèves/classe et élèves/enseignant dans les différentes régions du pays

- ▶ L'examen du nombre d'élèves par classe peut révéler un phénomène de surpopulation scolaire dans certaines régions. Des classes surchargées peuvent signifier que certains enfants sont privés d'accès à l'éducation, ou reçoivent une éducation de mauvaise qualité. Ces deux cas de figure sont une source possible de frustrations dans une communauté.
- ▶ Un ratio élèves/enseignant élevé peut témoigner d'un manque d'effectifs et se traduit habituellement par une dégradation de l'enseignement dispensé. Toutefois, il faut aussi s'intéresser de près aux régions où ce ratio élèves/enseignant est faible, cette situation n'étant pas forcément synonyme de « bonne » qualité. Ainsi, les écoles rurales peuvent afficher un ratio élèves/enseignant faible parce que la densité de population est moindre ou parce que tous les enfants ne sont pas scolarisés, auquel cas, l'analyse doit se pencher sur les raisons de cette non-scolarisation des enfants. La qualité de l'enseignement serait-elle trop médiocre pour inciter les familles à scolariser leurs enfants ?

• Dans les contextes multilingues, analyser la langue d'instruction en usage dans les écoles des différents points du territoire

- ▶ Une politique linguistique inclusive, autorisant le recours à la langue maternelle pendant les premières années du primaire, peut améliorer les résultats scolaires et favoriser la cohésion sociale. Dans les pays ayant adopté des politiques linguistiques, le SIGE doit permettre d'identifier la principale langue d'instruction de chaque école du pays. Pour vérifier que les politiques linguistiques sont bien mises en œuvre, les informations sur le nombre d'écoles recourant à telle ou telle langue peuvent être corrélées aux données sur les langues parlées dans les différents points du territoire ou, le cas échéant, aux données de recensement.

- **Analyser la répartition des enseignants qualifiés à travers le pays et aux différents échelons du système**
 - ▶ Lorsque les « meilleurs » enseignants, ou les plus qualifiés, sont tous affectés dans les établissements scolaires des villes du pays ou dans certaines régions, cela peut perpétuer les inégalités en matière d'éducation. Le SIGE ou un système d'information pour la gestion des ressources humaines (SIGRH), le cas échéant, disposera des données sur les qualifications des enseignants, leur salaire et leur sexe, ventilées par lieu d'affectation.
- **Analyser la mise à disposition d'infrastructures et de ressources éducatives**
 - ▶ Le SIGE peut comporter des données courantes (au niveau global, du moins) sur les infrastructures scolaires. Dans la plupart des cas, le nombre d'établissements sera connu, même s'il peut aussi y avoir des informations sur les classes, l'accès à l'eau courante et à des installations sanitaires, le mobilier, les laboratoires de sciences, les salles d'informatique, les manuels scolaires et les autres supports didactiques. Des systèmes sophistiqués peuvent également rendre compte de l'état des établissements et des classes, y compris sur la nécessité d'effectuer des travaux, de moderniser ou de remplacer certains locaux.
- **Analyser les résultats d'examen ventilés par région et par sexe**
 - ▶ Ces données peuvent permettre d'identifier des disparités au niveau des résultats scolaires, et montrer l'inégalité des chances dont souffrent les élèves de divers points du territoire. Elles peuvent être analysées plus avant pour comprendre les raisons de tels écarts (médiocrité de l'environnement d'apprentissage ou faible niveau de qualification des enseignants dans les régions moins performantes). De mauvais résultats systématiques aux examens peuvent, dans certaines régions, être à l'origine de frustrations au sein des communautés.
- **Analyser les taux de redoublement, d'abandon et de passage (ventilés par lieu géographique et par sexe)**
 - ▶ Les taux de passage d'un niveau d'éducation à l'autre doivent être analysés (par sexe et par région), afin de vérifier l'existence éventuelle de disparités. Par ailleurs, les données sur la situation professionnelle des individus ayant obtenu tel ou tel diplôme doivent aussi être analysées, le cas échéant, pour voir si, partout dans le territoire, les élèves ont accès à une éducation adaptée et de qualité. Si l'éducation ne prépare pas suffisamment bien les jeunes à décrocher un emploi, cela peut déboucher sur des frustrations, de la délinquance et des violences.

- **Analyser les caractéristiques des directeurs d'établissement (ou des professeurs principaux) et des gestionnaires de l'éducation affectés dans les différentes régions**
 - ▶ Selon le contexte du pays, il peut se révéler utile d'analyser les qualifications et l'expérience des gestionnaires de l'éducation, même si un tel travail exige du doigté. Lorsque certains groupes culturels, ethniques ou religieux ont longtemps été victimes de discriminations, l'unité d'analyse la plus pertinente sera sans doute le groupe ethnique, afin de voir si les inégalités anciennes sont effectivement prises en compte, par exemple. S'il existe un SIGRH, ces données seront peut-être disponibles même si, dans certains contextes, il pourrait se révéler trop délicat de recueillir ce type d'informations. Ainsi, au Burundi et au Rwanda (après le génocide), les données relatives à l'origine ethnique ne sont plus collectées.
- **Analyser les dépenses d'éducation par apprenant/élève dans les différents points du territoire (ventilées entre enseignement primaire et post-primaire)**
 - ▶ L'analyse de la répartition des dépenses d'éducation peut également se révéler utile pour apprécier les inégalités au sein du système. Toutefois, si un gouvernement a délibérément légiféré pour redresser les déséquilibres antérieurs des dépenses d'éducation, les régions auparavant défavorisées sont désormais susceptibles de bénéficier d'un surcroît de financement. Le contexte de chaque pays déterminera la méthode d'analyse de ce type d'informations.
- **Analyser les données sur la sécurité des établissements scolaires (le cas échéant)**
 - ▶ Dans les situations d'insécurité ou lorsque le pays est fortement exposé aux dangers naturels, le ministère de l'Éducation (ou un organisme de développement partenaire) dispose parfois d'un bureau chargé de la sécurité scolaire, qui collecte régulièrement des informations sur le nombre de jours d'école perdus à cause d'un aléa naturel ou des attaques contre l'éducation (directement contre les établissements ou contre les enseignants et les élèves, à l'école ou sur le chemin de l'école). Lorsque ces données sont disponibles, il faut les analyser pour déceler des tendances (augmentation ou diminution, lieux de commission, cibles des attaques, par exemple).

Le SIGE d'un pays ne disposera pas forcément de toutes les informations nécessaires pour procéder à une analyse des risques de conflit et de catastrophe, ou pour effectuer le suivi des indicateurs de sécurité, de résilience et de cohésion sociale proposés dans le *livret 6*. Dans ce cas, des informations supplémentaires pourront être obtenues auprès de sources extérieures ou, au besoin, être recueillies lors d'une nouvelle campagne de collecte de données (voir *infra*).

Recenser et examiner les rapports sur l'éducation rédigés par des chercheurs ou des intervenants extérieurs

Dans le cadre d'une analyse des risques de conflit et de catastrophe, les rapports pertinents, ceux rédigés par l'unité de recherche et d'évaluation du ministère, par exemple, doivent faire l'objet d'un examen. Les responsables de l'éducation auraient aussi tout intérêt à consulter les rapports d'intervenants extérieurs, afin d'avoir une vision externe du fonctionnement du système éducatif et de la manière dont il contribue à réduire les risques de catastrophe ou de conflit. Concrètement, ces rapports peuvent avoir été rédigés par les acteurs suivants :

- universités et instituts (nationaux et internationaux) spécialisés dans la recherche sur l'éducation ;
- institutions financières multilatérales, comme la Banque mondiale ou la Banque africaine/asiatique de développement ;
- donateurs bilatéraux, qui financent ou envisagent de financer l'éducation du pays ;
- agences des Nations Unies, comme l'UNICEF, l'UNESCO, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (si le pays accueille des réfugiés), le Programme alimentaire mondial (si le pays a mis en place des programmes d'alimentation scolaire), le Représentant spécial du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé (en cas d'attaques contre l'éducation), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (en cas de violations de la Convention relative aux droits de l'enfant) et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC) ;
- Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), dès lors qu'un examen sectoriel ou une analyse de la fragilité ont été réalisés par un pays ayant demandé à rejoindre le GPE ;
- ONG qui interviennent et offrent des services dans le pays ;
- organismes de défense des droits (Amnesty International ou Human Rights Watch) ayant été amenés à analyser la situation du pays ;
- autres groupes, comme le Réseau international pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), s'intéressant à l'éducation axée sur les questions de conflit ou à l'éducation en situations de fragilité ou d'urgence.

Il peut aussi s'agir de la Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques (GCPEA) ou de l'International Crisis Group (ICG).

Ces rapports peuvent être obtenus auprès des organisations intervenant dans le pays ou, de plus en plus, sur Internet (notamment sur les sites de la Banque mondiale ou du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe). Le Centre de documentation de l'IPE et le site de l'INEE recensent et mettent à disposition des milliers de publications, tout comme le site Web de l'IPE-PEIC consacré aux systèmes éducatifs au service de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale.

Collecter des données additionnelles en fonction des besoins

La plupart des ministères de l'Éducation manquent de moyens pour engager de nouvelles études, et la valeur ajoutée découlant de la collecte de données inédites peut paraître négligeable. Toutefois, lorsque la collecte de nouvelles informations s'impose, une petite étude par échantillonnage peut se révéler plus efficace, sur le plan des coûts et des délais, qu'une enquête à grande échelle. Une observation systématique sur le terrain de quelques cas choisis, doublée d'entretiens approfondis ou des groupes de réflexion réunissant un nombre restreint de spécialistes et d'acteurs reconnus pour discuter de questions bien précises (à l'image de celles présentées ci-dessus) peut aider les planificateurs à clarifier des problèmes en suspens et à comprendre les difficultés et les réalités propres à l'éducation. Dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe (et où les informations statistiques de base font souvent défaut), ces entretiens jouent un rôle essentiel. L'*annexe A* propose plusieurs méthodes de consultation possibles.

L'échantillonnage raisonné, où le chercheur décide des unités à étudier (individus, organisations ou types de données, par exemple) est l'une des options permettant de se concentrer sur des parties du territoire historiquement négligées. C'est en général là que l'on trouve les plus mauvais indicateurs sociaux et les inégalités les plus marquées. Ce sont aussi des endroits particulièrement exposés aux conflits, ou qui sont parfois encore le théâtre de conflits actifs. Les données collectées dépendent du contexte national et des variables les plus pertinentes pour analyser le rôle du secteur de l'éducation dans la construction de la paix ou, au contraire, l'aggravation du conflit.

Une autre solution consiste à prendre un rapide « instantané » du secteur de l'éducation, en utilisant les données rassemblées par un chercheur, sous la direction d'un groupe de travail pour le secteur de l'éducation ou d'un « cluster » (voir par exemple Save the Children, 2014). Quel que soit le pays, les informations suivantes peuvent être collectées :

- nombre de jours de fermeture des établissements scolaires à cause de dangers ou d'un conflit;
- évaluation de la sécurité des bâtiments scolaires et hiérarchisation des besoins de remise en état ou remplacement des édifices et des salles de classe;
- implication des écoles dans la réduction des risques et la préparation des ripostes.

Dans les pays touchés par des conflits, des informations peuvent être collectées sur la sécurité des établissements scolaires en recensant le nombre d'attaques visant les bâtiments, les enseignants, les autres membres du personnel éducatif ou les élèves (si un tel recensement n'a pas encore été fait; voir, par exemple, le rapport de la GCPEA, *Education under Attack*). De même, il peut être utile d'analyser les effets d'un conflit violent sur le secteur de l'éducation, en collectant et en analysant par exemple des informations sur les éléments suivants:

- déplacements du personnel éducatif et des apprenants;
- flux de réfugiés entrant ou sortant du pays;
- contraintes pesant sur les ressources humaines et financières;
- destruction et manque d'entretien des classes, des bâtiments scolaires, des équipements pédagogiques et des fournitures;
- capacité des enseignants, des éducateurs et du personnel du ministère de l'Éducation à réagir avec efficacité à des situations d'urgence ou à l'afflux de réfugiés;
- nombre d'enfants et de jeunes ayant abandonné l'école ou n'ayant pas été scolarisés à cause du conflit;
- impact psychosocial des catastrophes et des conflits sur les enfants et les enseignants;
- corrélation entre les inégalités d'éducation et la fréquence des conflits, en fonction de la situation géographique.

Bien que cette liste ne soit pas exhaustive et qu'elle puisse évoluer en fonction du contexte, toutes ces données peuvent s'inscrire dans une analyse des risques de conflit et de catastrophe. Elles peuvent documenter la révision des politiques et le processus de développement (*livret 3*), servir de base aux futures analyses et aider à identifier les priorités (*livret 4*).

Troisième étape

Analyser et traiter les informations

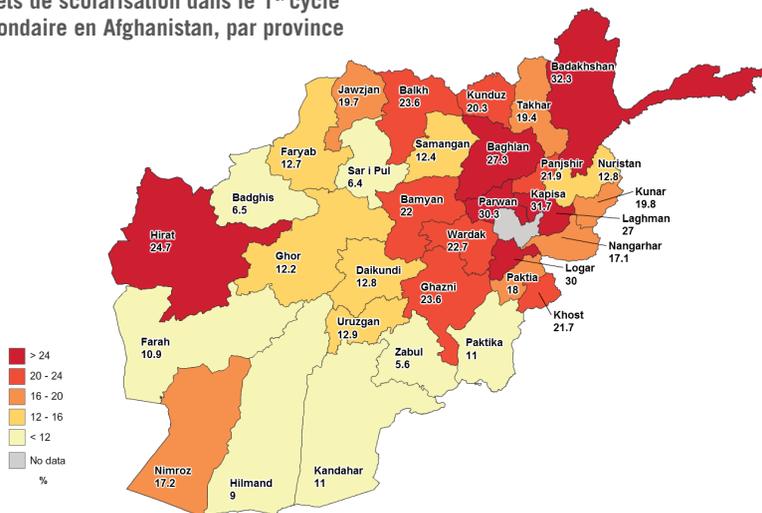
L'analyse des données statistiques doit être réalisée à partir d'un nombre restreint d'indicateurs soigneusement sélectionnés, et correspondre aux questions prioritaires pour l'analyse des risques de conflit et de catastrophe (voir la *première étape*). Cela implique d'établir des tableaux, de calculer des moyennes, des ratios et des taux de croissance, de mesurer les disparités, etc.

Lorsque c'est possible, il faut recourir à l'analyse d'indicateurs ventilés par sous-régions géographiques et par caractéristiques des populations (notamment la religion, l'origine ethnique, l'appartenance linguistique, les personnes déplacées ou réfugiées, le genre) pour révéler des écarts ou des inégalités nécessitant éventuellement des stratégies d'éducation différentes. Dans tous les cas, l'emploi de graphiques et de cartes est vivement recommandé pour faciliter la compréhension des informations statistiques.

La cartographie peut mettre en évidence des différences d'accès à l'éducation entre régions, districts ou sous-districts d'un pays. C'est un élément crucial, surtout en cas de tensions entre différentes ethnies ou autres groupes culturels vivant dans des régions spécifiques. La situation géographique peut servir de variable de substitution pour tel ou tel groupe. Ce sera d'ailleurs la seule solution si les données sur l'appartenance ethnique ou religieuse, par exemple, ne sont pas disponibles ou trop sensibles pour être collectées. Des cartes mettront en évidence le taux d'intrants et la répartition des écoles sur le territoire, mais aussi les taux de scolarisation (*figure 2.1*) et les taux de réussite et de passage d'un niveau à l'autre.

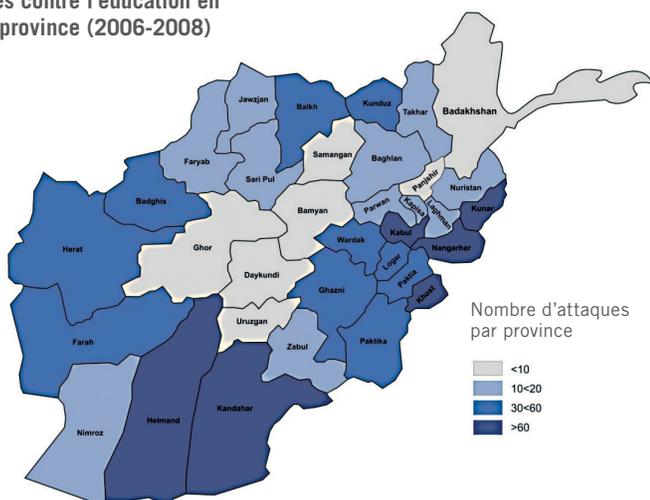
Un carte, comme celle de la *figure 2.1*, peut révéler les incohérences. Mais elle ne peut pas expliquer à elle seule *pourquoi* les taux de scolarisation sont élevés dans certaines provinces et bas dans d'autres. Un examen plus poussé est nécessaire. Certaines disparités peuvent s'expliquer par le nombre insuffisant d'infrastructures ou d'enseignants. Dans le cas de l'Afghanistan, cependant, il existe des problèmes ethniques et une réticence de certains membres de la population, qui refusent de recevoir une éducation « à l'occidentale », notamment dans les provinces méridionales. D'autres raisons viennent du

Figure 2.1
Taux nets de scolarisation dans le 1^{er} cycle
du secondaire en Afghanistan, par province



Source: StatSilk, 2012 à partir de données du SIGE du ministère afghan de l'Éducation : www.statsilk.com

Figure 2.2
Nombre d'attaques contre l'éducation en
Afghanistan, par province (2006-2008)



Source: les données pour les années 2006 et 2007 sont tirées de la base de données de l'UNICEF sur les incidents déclarés. Les données pour 2008 sont celles du ministère de l'Éducation.

conflit armé qui n'en finit pas et des attaques contre l'éducation elle-même, comme l'illustre la *figure 2.2*. Les provinces colorées en bleu foncé ont subi de nombreuses attaques, contrairement aux provinces colorées en bleu ciel. Les cartes géographiques peuvent mettre en évidence certains problèmes, mais il est indispensable de se livrer à une analyse des facteurs contextuels spécifiques pour étayer leurs données. Ensuite, les planificateurs peuvent savoir si les revendications locales sont authentiques et si elles peuvent servir à élaborer des solutions pour rétablir l'équilibre entre régions privilégiées et régions défavorisées.

Il n'est pas si facile d'analyser des données non statistiques. Le volume de documents et de rapports à consulter peut être conséquent et les informations véhiculées peuvent se révéler complexes, redondantes et contradictoires. Pour autant, ces documents doivent être scrupuleusement examinés, pour identifier les principales problématiques discutées, vérifier la cohérence entre les diverses sources et regrouper et organiser les informations par thèmes et par niveaux d'éducation. Ce travail peut se faire en utilisant la structure adoptée pour l'analyse des risques de conflit et de catastrophe. La collecte de données fiables est connue pour être très difficile dans ce domaine, et c'est pourquoi il est crucial de procéder à des comparaisons et à des recoupements des informations issues de sources variées, afin d'y déceler des points communs ou des incohérences.

Actions clés

- ▶ Réunir un groupe d'intervenants aux profils variés pour analyser les risques de conflit et de catastrophe et se mettre d'accord sur les questions qui sous-tendent l'analyse. Se reporter au *livret 1* pour plus d'informations sur l'importance des processus de planification participative et des conseils sur les acteurs à impliquer.
- ▶ Collecter des informations pour répondre aux questions définies ensemble. Le cas échéant, s'appuyer sur les données du SIGE. Examiner les rapports et les informations soumis par d'autres intervenants. Envisager le recours à des techniques d'échantillonnage pour collecter, au besoin, des informations supplémentaires.
- ▶ Analyser les données ventilées à l'aide de graphiques et de cartes notamment, afin d'identifier les éventuelles disparités concernant l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement.

Ressources utiles

GADRRRES (Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation) et **UNISDR** (Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies). 2012. *Comprehensive School Safety: A global framework in support of the Global Alliance for Disaster Risk Reduction and Resilience in the Education Sector and the Worldwide Initiative for Safe Schools*. Préparé en vue de la 3^e Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, 2015. Consulté le 18 septembre 2014 sur :

► www.preventionweb.net/files/31059_31059comprehensiveschoolsafetyframe.pdf

GCPEA (Coalition mondiale pour la protection de l'éducation contre les attaques). 2014. *Education Under Attack 2014*.

► www.protectingeducation.org/education-under-attack-2014

(Voir aussi : <http://protectingeducation.org/resources>, pour accéder aux ressources de la GCPEA, ainsi que : www.protectingeducation.org/country/Afghanistan et www.protectingeducation.org/country-profile pour des exemples de données-pays).

IFC, Banque mondiale. 2010. *Disaster and emergency preparedness guidance for schools*.

► www.preventionweb.net/go/13989

IPE-UNESCO (Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO). 2010a. *Planification stratégique : concept et principes. Document de travail n° 1*.

► <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001897/189757f.pdf>

———. 2010b. *Planification stratégique : Mesures organisationnelles. Document de travail n° 2*.

► <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001897/189758f.pdf>

———. 2010c. *Planification stratégique : Techniques et méthodes. Document de travail n° 3*.

► <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001897/189759f.pdf>

IIEP-UNESCO et GPE. 2012. *Guidelines for education sector plan preparation and appraisal.*

▶ www.iiep.unesco.org/sites/default/files/121106-guidelines-for-education-sector-plan-preparation-and-appraisal-en.pdf

IIEP-UNESCO et UNICEF WCARO. 2011a. « Intégrer la réduction des risques de conflits et de catastrophes dans la planification du secteur de l'éducation ». *Notes d'orientation pour les planificateurs de l'éducation.*

▶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002286/228650F.pdf>

INEE (Réseau international pour l'éducation en situations d'urgence). 2013. *INEE Guidance Note on Conflict Sensitive Education.*

▶ www.ineesite.org/uploads/files/resources/INEE_GN_on_Conflict_Sensitive_Education.pdf

INEE, Banque mondiale-GFDRR, UNISDR. 2009. *Guidance notes on safer school construction.*

▶ www.preventionweb.net/go/10478

Keen, D. 2005. *Conflict and collusion in Sierra Leone.* New York: Palgrave.

▶ <http://eprints.lse.ac.uk/12548/>

ISU (Institut de statistique de l'UNESCO). 2009. *Indicateurs de l'éducation. Directives techniques.*

▶ www.uis.unesco.org/Library/Documents/eiguide09-fr.pdf

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2013. "What does 'resilience' mean for donors?" An OECD factsheet. Consulté le 2 octobre 2014 sur :

▶ www.oecd.org/dac/governance-development/May%2010%202013%20FINAL%20resilience%20PDF.pdf

Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), Pôle de Dakar, UNESCO-BREDA, UNICEF et Banque mondiale. 2014. *Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle de l'éducation – Vol. 1 et 2.* (Auteur : Mathieu Brossard).

▶ www.globalpartnership.org/download/file/fid/46471 (Vol. 1).

▶ www.globalpartnership.org/download/file/fid/45947 (vol. 2)

Save the Children. 2014. *Education Sector Snapshot template.* Consulté le 18 septembre 2014 sur :

▶ www.preventionweb.net/english/professional/trainings-events/edu-materials/v.php?id=38816

Sigsgaard, M. 2012. *Conflict-sensitive education policy: A preliminary review.* Doha: *Education Above All.*

UNESCO. 2012. *Disaster risk reduction in the school curriculum: Case studies from thirty countries*. Genève: UNESCO, UNICEF. (Auteurs: D. Selby et F. Kagawa).

► www.preventionweb.net/files/26470_drrincurriculummapping30countriesfin.pdf

———. 2013. 'Education for peace: Planning for curriculum reform'. Draft guidelines. Paris: UNESCO.

———. 2014. *Technical guidance tool for integrating disaster risk reduction into the curriculum: Towards a learning culture of safety and resilience*. Genève: UNESCO, UNICEF.

► <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002293/229336e.pdf>

UNICEF. 2011. *The role of education in peacebuilding: case study - Sierra Leone*. Consulté le 20 novembre sur:

► www.unicef.org/infobycountry/files/EEPCT_Peacebuilding_CaseStudy_SierraLeone.pdf

USAID et **GPE** (Partenariat mondial pour l'éducation). 2013. *Integrating conflict and fragility analysis into the education system analysis guidelines: A proposed companion guide*. (Auteur: Cynthia Koons). Washington, DC : USAID.

► http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00JW1Z.pdf

Annexe A

Méthodes de consultation

Pour analyser les questions de conflit et de catastrophe, les informations qualitatives sont aussi importantes que les données quantitatives. Les perceptions, croyances et attitudes des différents groupes peuvent être de puissants vecteurs de violence ou de paix. Il peut se révéler indispensable de collecter d'autres informations, grâce à des techniques de consultation sur le terrain. Les méthodes suivantes permettent de réunir des informations qualitatives supplémentaires, mais leur utilisation sera fonction du contexte, des délais et des contraintes budgétaires :

- Entretiens avec des **informateurs clés** : échanges structurés avec des individus identifiés comme représentatifs de groupes de principaux intervenants, dans le but de recueillir des informations sur un sujet précis.
- **Groupes de réflexion** : échanges structurés avec des groupes d'individus identifiés comme représentatifs de groupes de principaux intervenants, dans le but de recueillir des informations sur un sujet précis.
- **Ateliers** : activité participative structurée avec un grand nombre d'individus identifiés comme représentatifs de groupes de principaux intervenants, dans le but de partager et de recueillir des informations sur un sujet précis.
- **Enquête** : liste de questions spécifiques administrées de la même manière à chaque individu, dans le but de recueillir des informations sur un sujet précis.

À propos du programme

Cette collection de livrets est le fruit d'une collaboration entre le programme *Protect Education in Insecurity and Conflict* (PEIC) et deux instituts de l'UNESCO spécialisés dans l'éducation: l'Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) et le Bureau international d'éducation (BIE). Cette collaboration et le cadre général qui en a résulté s'appuient sur les initiatives et le dynamisme d'un grand nombre d'acteurs concernés.

Ces livrets décrivent un processus de planification des systèmes éducatifs visant à leur permettre de mieux supporter les chocs découlant de catastrophes, naturelles et provoquées par l'homme, de l'insécurité ou des conflits et, si possible, les aider à prévenir ce type de problèmes. Ils sont le résultat d'un programme de soutien aux ministères de l'Éducation, aux niveaux de la capitale, des provinces et des districts, dans le but de promouvoir des systèmes éducatifs sécurisés et résilients, ainsi que d'introduire davantage de cohésion sociale dans les politiques et les plans d'éducation, comme dans les programmes scolaires. Selon le constat établi par la campagne « L'éducation ne peut attendre », lancée dans le cadre de l'Initiative « L'éducation avant tout » du Secrétaire général des Nations Unies, *« quelle que soit l'étape du cycle de planification où se trouve un pays, celui-ci peut fixer ses priorités en matière de réduction du risque de conflit et de catastrophe et les intégrer dans ses plans annuels ou sectoriels »*.

Plus spécifiquement, le programme vise à :

- permettre à une équipe resserrée de susciter une collaboration entre partenaires, dans le but de regrouper les approches, les matériaux et la terminologie relatifs à la planification et aux programmes scolaires pour promouvoir la sécurité, la résilience et la cohésion sociale ;
- renforcer dans un premier temps les capacités des spécialistes en charge de la planification, de la recherche et de la formation (agents des ministères de l'Éducation et experts internationaux) à préparer la réduction des risques de conflit et de catastrophe à travers l'éducation et, dans un second temps, renforcer les capacités des concepteurs de programmes (agents des ministères de l'Éducation et experts internationaux) ayant une expérience en matière d'intégration des problématiques transversales dans les programmes scolaires ;

- renforcer les capacités nationales de formation, grâce au développement des capacités institutionnelles d'établissements de formation et d'universités sélectionnés.

Les ministères peuvent s'appuyer sur les supports et les livrets mis au point par le programme :

- **une base de données en ligne/un site Web** rassemblant des ressources sur un certain nombre de thématiques connexes ;
- **des livrets et des supports de formation sur la planification et les programmes scolaires visant à promouvoir la sécurité, la résilience et la cohésion sociale ;**
- **des notes d'orientation** destinées aux principaux décideurs politiques ;
- **des études de cas et des exemples**, parties intégrantes de la base de données en ligne ;
- **un questionnaire d'autocontrôle** pour permettre aux ministères de l'Éducation de définir le degré d'intégration de la réduction des risques de conflit et de catastrophe dans leurs processus de planification en vigueur.

Chacun de ces livrets peut être consulté indépendamment des autres. Les lecteurs recherchant des précisions sur la terminologie ou les raisons justifiant la promotion de la sécurité, de la résilience et de la cohésion sociale peuvent se référer au *livret 1, Présentation : intégrer la sécurité, la résilience et la cohésion sociale dans la planification du secteur de l'éducation* ainsi qu'au *Glossaire* qui l'accompagne.

**L'éducation à la sécurité, à la résilience
et à la cohésion sociale**

Sachant que près de 50 % des enfants non scolarisés dans le monde vivent dans des pays en conflit et que chaque année, au cours de cette décennie, 175 millions d'enfants environ vivront une situation de catastrophe, il devient de plus en plus urgent de développer des stratégies visant à réduire ces risques. La communauté internationale et les autorités éducatives nationales de nombreux pays ont pris conscience qu'il était indispensable d'avoir une planification de l'éducation qui intègre les questions de sécurité, de résilience et de cohésion sociale. Ces livrets proposent aux responsables de l'éducation des conseils à suivre pas à pas sur la façon d'intégrer ces éléments dans le processus de planification. Composé de six livrets et d'un glossaire, ce matériel didactique présente chaque étape du cycle de planification, en suggérant des actions concrètes en vue de s'assurer que la sécurité, la résilience et la cohésion sociale soient partie intégrante de chacune de ces étapes.

ANALYSE

Où en sommes-nous ?

**UNESCO Institut international
de planification de l'éducation**

7-9, rue Eugène Delacroix
75116 Paris, France

Tel.: +33 (1) 45 03 77 00

www.iiep.unesco.org